

Le Félicien

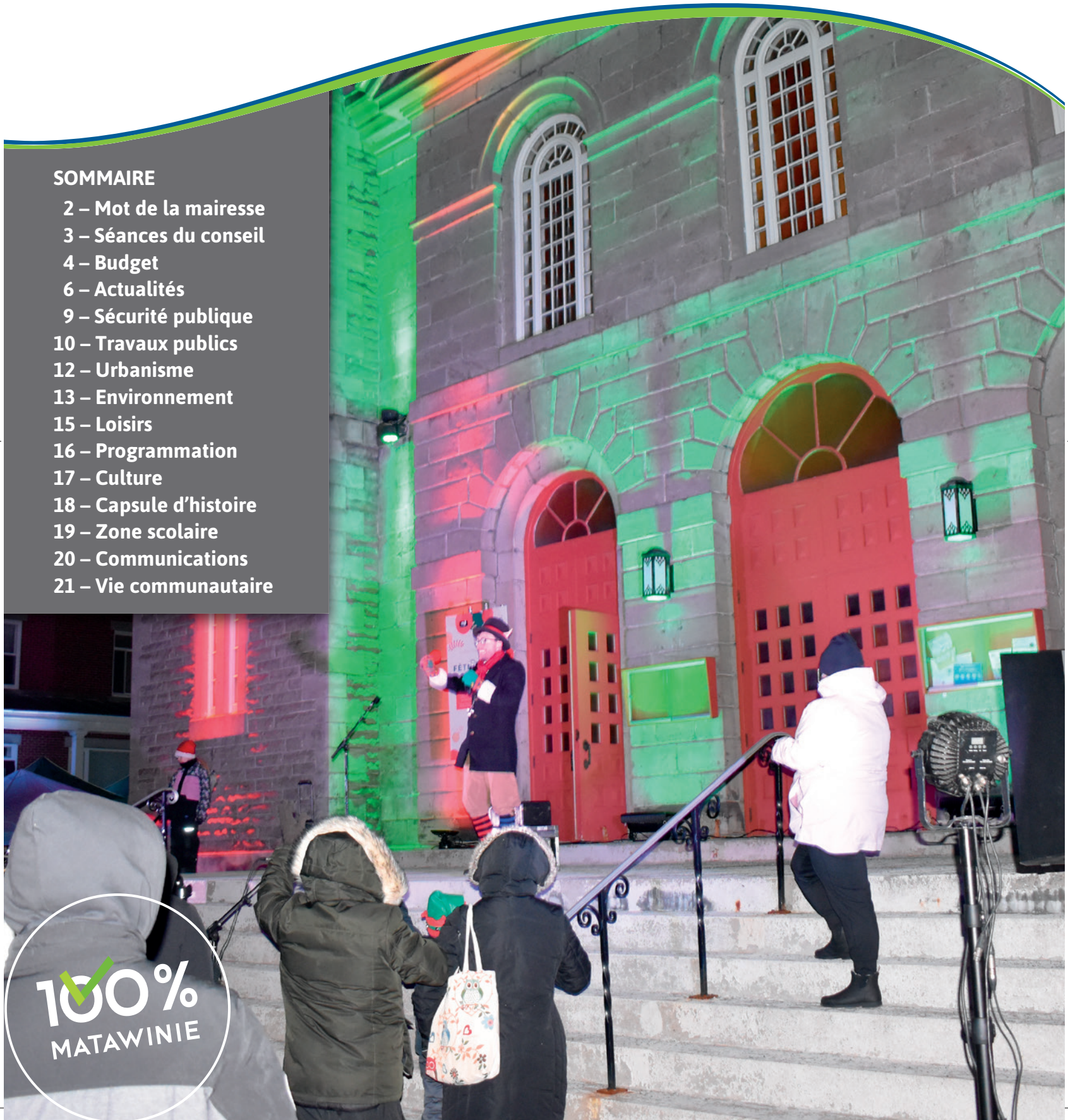
Bulletin municipal • Février 2023



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

SOMMAIRE

- 2 – Mot de la mairesse
- 3 – Séances du conseil
- 4 – Budget
- 6 – Actualités
- 9 – Sécurité publique
- 10 – Travaux publics
- 12 – Urbanisme
- 13 – Environnement
- 15 – Loisirs
- 16 – Programmation
- 17 – Culture
- 18 – Capsule d'histoire
- 19 – Zone scolaire
- 20 – Communications
- 21 – Vie communautaire





Audrey Boisjoly
Mairesse

Chères Féliciennes, chers Féliciens,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous transmets les meilleurs vœux du conseil municipal pour cette nouvelle année. Pour le conseil municipal, l'année 2022 s'est terminée avec l'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisations pour 2023. Je vous invite à en prendre connaissance dans les prochaines lignes et, si vous souhaitez avoir plus de détails, à aller écouter l'enregistrement de la présentation du budget lors de la séance du 14 décembre dernier sur le site Internet de la Municipalité.

Budget 2023

Totalisant 11 465 316 \$, le budget représente une augmentation de 1 543 960 \$ par rapport à 2022. Le taux de la taxe foncière résiduelle (résidentielle) passera de 0,678 \$ par 100 \$ d'évaluation à 0,729 \$ et celui de la Sécurité du Québec de 0,126 à 0,131.

Avec l'introduction des taux variés, et donc l'ajout de quatre nouveaux taux de taxe, le taux non résidentiel (commercial) est établi à 0,802 \$ par 100 \$ d'évaluation, le taux industriel à 0,795, le taux des 6 logements et + à 0,762 et le taux agricole et forestier à 0,729.

La tarification des résidences desservies par le réseau d'aqueduc Félix passera de 120 \$ à 131 \$, celle du ramassage des matières résiduelles de 175 \$ à 194 \$ et celle des résidences desservies par le réseau d'égout de 132 \$ à 149 \$.

Ainsi, pour 2023, la hausse du compte de taxes moyen d'une résidence en milieu urbain desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout ayant une valeur de 250 000 \$ se situera autour de 180 \$, ce

qui constitue une hausse de 7 %, limitant la hausse du compte de taxes moyen au niveau de l'inflation (7 % en 2022).

Les défis pour 2023

Le défi de cette année était de trouver l'équilibre entre limiter la hausse de la taxe foncière sachant que la majorité des postes budgétaires, pour la plupart des dépenses incompressibles, étaient en hausses; et maintenir des services de qualité à nos citoyens tout en poursuivant nos projets en cours de planification, notamment ceux pour lesquels nous avons des subventions gouvernementales. Un défi de taille, sachant que les quotes-parts de la MRC de la Matwinie augmentaient au niveau du transport, du développement économique et de l'aménagement du territoire de 106 000 \$, que le service de police augmentait de plus de 60 000 \$, que les frais de financement et de remboursement en capital des nouveaux règlements d'emprunt attribuables à l'ensemble augmentaient de plus de 400 000 \$ et que plusieurs dépenses tels que l'essence, le coût des matériaux, le coût des contrats avec nos fournisseurs ainsi que les ajustements salariaux suivant les nouvelles ententes salariales avec les cadres de la Municipalité étaient aussi en hausses.

Les investissements des dernières années dans de nouvelles infrastructures nécessitent aussi un entretien visant leur pérennisation. L'embauche d'un préposé aux parcs et installations; la hausse du budget d'entretien de la patinoire couverte et réfrigérée; ainsi que la bonification du budget d'entretien des rues visant à faire du scellement de fissures pour augmenter leur durée de vie s'avéraient nécessaires pour y parvenir.

(suite à la page 4...)

Site Web :
st-felix-de-valois.com

Page Facebook
**Municipalité
de Saint-Félix
de Valois**

Mairie

Coordonnées

600, chemin de Joliette
Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0
450-889-5589

Horaires réguliers

Lundi, mardi, mercredi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h

Prochaine parution du bulletin :

Avril 2023

Date de tombée **3 mars 2023**

Tirage **3700**

Conseil municipal

Audrey Boisjoly

Mairesse

Patrice Ayotte

Conseiller district n°1

Daniel Ricard

Conseiller district n°2

Sophie Lajeunesse

Conseillère district n°3

Pierre Lépicier

Conseiller district n°4

Ingrid Haegeman

Conseillère district n°5

Luc Ducharme

Conseiller district n°6

Les séances sont accessibles au public, diffusées en direct via la page Facebook et archivées sur le site Internet à l'adresse www.st-felix-de-valois.com/vie-democratique/seances/

Prochaines séances du conseil

13 février / 13 mars / 11 avril

TAXES MUNICIPALES

Votre compte de taxes municipales 2023 vous sera envoyé à la mi-février par la poste. Ceux qui sont inscrits au compte en ligne recevront un courriel quand leur compte sera disponible. Pour des questions sur votre compte de taxes, communiquez avec le Service de taxation au 450 889-5589 poste 7711 ou par courriel à taxation@st-felix-de-valois.com

Échéances de paiement 2023 : 13 mars | 12 mai | 11 juillet | 11 septembre

⚠ ATTENTION ⚠ La Municipalité ne collecte pas la taxe scolaire qui doit être payée au Centre de services scolaire des Samares.



Le conseil a tenu ses séances ordinaires le 12 décembre et le 16 janvier, ainsi que la séance extraordinaire spéciale du budget le 14 décembre.



En bref :

Concernant **l'administration**, le conseil a adopté le budget 2023, le programme triennal d'immobilisation 2023-2025, les taux de la taxe foncière 2023, ainsi que le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes et tous autres comptes dus à la Municipalité pour l'année 2023 maintenu à 12 %. Le conseil a octroyé des mandats pour la préparation des états financiers à Boisvert & Chartrand, pour les services professionnels d'architecte de l'avant-projet de logements abordables, ainsi que pour le remplacement du serveur de la Municipalité. Les séances ont permis le dépôt de l'état des revenus et dépenses, du rapport sur les déclarations des élus et des avantages reçus, ainsi que du rapport annuel concernant l'application du règlement 366-2018 sur la gestion contractuelle. Le conseil a procédé à l'embauche comme secrétaire surnuméraire de Mme Johanne Émery. Le règlement 464-2023 sur la tarification des services municipaux a également été adopté.

En **urbanisme**, il y a eu trois dérogations mineures et une demande PIIA approuvées. Il y a eu l'adoption du règlement 462-2022 visant à circonscrire les lieux de culte sur le territoire et à modifier les dispositions relatives aux usages additionnels. M. Jérémie Perron a été embauché comme inspecteur en bâtiment et environnement.

En **sécurité publique**, il y a eu l'octroi de contrats pour la surveillance et le contrôle des petits animaux à Carrefour Canin pour les deux prochaines années, ainsi que pour l'affaiblissement préventif du couvert de glace pour un secteur de la rivière L'Assomption en partenariat avec la municipalité de Sainte-Mélanie, ainsi que pour une expertise préaffaiblissement du couvert de glace pour l'ensemble de la rivière L'Assomption du territoire municipal.

Du côté des **travaux publics**, il y a eu des démarches réglementaires pour le projet de réparation des bordures de bétons dans la phase 1 du développement domiciliaire « Les Vallons ». Le conseil a autorisé les demandes de permis au MTQ pour les travaux d'entretien dans les emprises appartenant au ministère. Il y a également eu l'octroi de contrat pour une expertise géotechnique pour le projet de réfection du 1^{er} rang de Castle-Hill. M. Jocelyn Hénault, déjà à l'emploi de la Municipalité, a été promu comme chauffeur-opérateur spécialisé. Le conseil a également autorisé l'affichage d'un poste de technicien(ne) en génie civil.

En **environnement**, la politique de soutien à l'achat de toilette à faible consommation a été renouvelée pour 2023.

En **loisirs, culture et communications**, le conseil a adopté pour un total de 2 271,04 \$ de soutien dans le cadre de la *Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté*. Des contrats ont été octroyés pour la construction du garage du comptoir vestimentaire, pour l'entretien hivernal des sentiers de plein air, ainsi que pour les feux d'artifice 2023 à 2025. Le conseil a procédé à l'embauche des surveillants des gymnases pour les activités de la programmation d'hiver. Les compensations pour les déplacements des bénévoles de la bibliothèque ont été versées. Le conseil a renouvelé sa certification OSER-JEUNES et poursuit son implication en éducation en participant aux Journées de la persévérance scolaire 2023. Le conseil soutient l'inscription d'une équipe de la Municipalité au Défi ski Nicoletti au profit de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière, ainsi que le projet Lanaudière, art actuel de Culture Lanaudière. Finalement, le conseil a adopté une *Politique de participation citoyenne*.

Café-causerie du conseil

26 mars 2023 à 10 h dans la salle du conseil de la mairie.

Venez rencontrer vos élus autour d'un café et d'une collation!

Dévoilement de la Politique culturelle!





REVENUS

	2022		2023	
TAXES FONCIÈRES (taux variés)				
> Immeubles résidentiels (résidentiels)	0,67840 \$	/ 100\$	0,72908 \$	/ 100\$
> Terrains vagues desservis	1,35680 \$	/ 100\$	1,45816 \$	/ 100\$
> Immeubles non résidentiels (commerciaux)			0,80199 \$	/ 100\$
> Immeubles industriels			0,79470 \$	/ 100\$
> Immeubles de 6 logements et +			0,76189 \$	/ 100\$
> Immeubles agricoles	0,67840 \$	/ 100\$	0,72908 \$	/ 100\$
Sureté du Québec	0,12608 \$	/ 100\$	0,13081 \$	/ 100\$
Compensation - d'eau potable aq. Félix	120 \$		131 \$	
Compensation - d'eau potable aq. Belleville	650 \$		694 \$	
Compensation - service d'égout	132 \$		149 \$	
Compensation - matières résiduelles	175 \$		194 \$	
RÉSUMÉ				
TAXES (foncière, police, compensations, sectorielles)	8 370 958 \$	84,4%	9 641 933 \$	84,1%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	183 700 \$	1,9%	183 900 \$	1,6%
REVENUS SOURCES LOCALES	845 361 \$	8,5%	1 031 631 \$	9,0%
TRANSFERTS	521 337 \$	5,3%	607 852 \$	5,3%
TOTAL	9 921 356 \$	100%	11 465 316 \$	100%

DÉPENSES

	2022		2023	
ADMINISTRATION	1 423 748 \$	14,4%	1 517 882 \$	13,2%
SÉCURITÉ PUBLIQUE POLICE	1 017 096 \$	8,9%	1 078 083 \$	9,4%
SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE & CIVILE	860 904 \$	7,5%	981 256 \$	8,6%
SÉCURITÉ PUBLIQUE CONTRÔLE CANIN	25 000 \$	0,2%	25 000 \$	0,2%
TRANSPORT	2 189 964 \$	19,1%	2 505 163 \$	21,8%
HYGIENE DU MILIEU	1 209 095 \$	10,5%	1 337 099 \$	11,7%
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Office municipal d'habitation)	7 000 \$	0,1%	9 000 \$	0,1%
URBANISME & DÉVELOPPEMENT	533 129 \$	4,6%	595 786 \$	5,2%
COMMUNICATION, LOISIRS & CULTURE	1 305 691 \$	11,4%	1 456 853 \$	12,7%
FRAIS DE FINANCEMENT (à l'ensemble)	211 839 \$	1,8%	514 481 \$	4,5%
FRAIS DE FINANCEMENT (aux secteurs)	203 790 \$	1,8%	388 903 \$	3,4%
REMBOURSEMENT CAPITAL (à l'ensemble)	515 560 \$	4,5%	670 309 \$	5,8%
REMBOURSEMENT CAPITAL (aux secteurs)	418 540 \$	3,7%	545 501 \$	4,8%
IMMOBILISATION	- \$	0,0%	40 000 \$	0,3%
SURPLUS ACCUMULÉS			(200 000) \$	-1,7%
TOTAL	9 921 356 \$	88%	11 465 316 \$	100%

(suite de la page 2...)

L'introduction des taux variés

La grande nouveauté de ce budget est la mise en place des taux variés qui sont désormais en vigueur pour quatre nouvelles catégories d'immeubles : les immeubles résidentiels de 6 logements et +, les immeubles commerciaux (non résidentiels), les immeubles industriels et les immeubles agricoles et forestiers. Ces nouvelles catégories permettent de mettre un taux différent de celui du taux de base (résidentiel) à ces quatre catégories d'immeuble.

La mise en place des taux variés permet plus de souplesse au conseil municipal dans la détermination du taux de base (résidentiel) ainsi que pour atténuer les transferts fiscaux entre les catégories d'immeubles et des différents types de contribuables, notamment lors du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, dont les hausses sont essentiellement absorbées par le secteur résidentiel. D'ailleurs, il s'agit du type de taxation qui est suggéré par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour son approche plus équitable.

Plusieurs projets en cours de planification visant à soutenir et stimuler le développement économique, comme les prochaines phases du parc industriel, l'embauche d'un agent de développement et la vitalisation de la rue Principale seront réalisés au cours des prochaines années. Les taux variés auront donc un effet levier pour nous permettre de réinvestir dans le développement économique de la communauté.

(suite à la page 5...)



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2025

Projets par service	Montant	Année	Source	Subventions
SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Compresseur d'air respirable pour cylindres et cascades	95 000 \$	2023	Financement	
TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU				
Camionnette	35 000 \$	2023	Financement	
Camionnette	65 000 \$	2025	Financement	
Tamis	15 000 \$	2023	Surplus	
Prolongement HLC et tronçon d'égout sur la 131	2 000 000 \$	2023	Financement	
Prolongement de l'avenue Emery et rue des Chasseurs	240 000 \$	2025	Financement	
Prolongement - Réseau de pistes cyclables	200 000 \$	2023	Financement	100 000 \$
Prolongement d'aqueduc - Chemin de la ligne-Frédéric	305 000 \$	2024	Financement	
Prolongement d'aqueduc - Chemin de Saint-Jean	141 000 \$	2024	Financement	
Traitement de surface - Divers tronçons	300 000 \$	2025	Financement	
Parc industriel - Phase II	50 000 \$	2023	Financement	
	840 000 \$	2025	Financement	
Réfection - Rue Principale	160 000 \$	2023	Financement	4 460 000 \$
	4 300 000 \$	2024		
	9 410 000 \$	2025		
Réfection - Chemin de la rivière l'Assomption	410 000 \$	2023	Financement	246 000 \$
Réfection - rang 1 ^{er} Ramsay	1 015 000 \$	2024	Financement	609 000 \$
Réfection - rang 1 ^{er} Castle Hill	2 300 000 \$	2023	Financement	1 380 000 \$
Réfection - Rang Frédéric	807 000 \$	2023	Financement	484 200 \$
Réfection - Chemin de ligne et chemin Ste-Cécile	1 620 000 \$	2023	Financement	972 000 \$
Réfection - Rang du Portage	356 000 \$	2024	Financement	213 600 \$
Pistes cyclables - Sentier transcanadien	92 000 \$	2023	Financement	354 500 \$
	132 000 \$	2024		
	485 000 \$	2025		
Traverses piétonnes - Chemin de Joliette	66 000 \$	2023	Surplus	
URBANISME				
Programme de mise aux normes des inst. Septiques	500 000 \$	2023	Financement	
Véhicule de service	35 000 \$	2023	Financement	
COMMUNICATIONS, LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE				
Agora de lecture	96 000 \$	2023	Surplus	91 000 \$
Aménagement de parcs	273 000 \$	2023	Financement	99 000 \$
Centre Yvon-Sarrazin - Phase II	667 000 \$	2023	Financement	333 500 \$
Rénovations du presbytère	2 000 000 \$	2024	Financement	1 460 000 \$
Sentiers multifonctionnels - Phase III	200 000 \$	2023	Surplus	129 000 \$
Grand total	29 210 000 \$			10 931 800 \$

(suite de la page 5...)

Plan triennal d'immobilisations

Les projets en immobilisation pour 2023 totalisent 9,6 M\$, dont près de 40 % de cette somme seront financés par des subventions gouvernementales. Parmi les projets d'infrastructures routières à être réalisés en 2023, notons le prolongement de la rue Henri-L. Chevrette, la réfection du chemin de la Rivière L'Assomption, du 1^{er} rang de Castle-Hill, du chemin de la ligne et du chemin Sainte-Cécile et d'une portion de la partie ouest du rang Frédéric. En loisirs et culture, la 2^e phase du projet de rénovation du Centre Yvon-Sarrazin, le développement de parcs (Parc des chasseurs et Alphonse-Robillard), la 3^e phase des sentiers de plein air et le prolongement du réseau cyclable seront également des projets pour 2023.

Vitalisation et préservation du noyau villageois

Bonne nouvelle pour les amateurs de patrimoine, le conseil vient d'adopter un PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) dans le noyau villageois pour en préserver le cachet. C'est un sujet dense que vous pourrez découvrir en page 6 et 12, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

En terminant, je vous souhaite une belle saison hivernale et vous invite tous à venir profiter des joies de cette belle saison lors de notre Fête d'hiver qui aura lieu les 10 et 11 février prochain. Au plaisir de vous y croiser !

Votre mairesse

Audrey Boisjoly



Taux variés

La municipalité de Saint-Félix-de-Valois a adopté son budget 2023 lors de la séance extraordinaire du budget tenue le 14 décembre dernier. Ce budget marque une nouvelle étape dans l'application de taux de taxation variés. Ça implique que chaque catégorie d'immeuble a son propre taux de taxation.



Un outil pour plus d'autonomie

Les taux variés sont permis depuis 2000 et encadrés par la Loi sur la fiscalité municipale qui les encadre par la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs adoptés en 2017. La Municipalité a amorcé les démarches dans le but d'intégrer les taux variés en 2020 et a adopté les premiers taux variés selon les catégories d'immeubles en 2021 pour les terrains vacants desservis, puis cette année pour l'ensemble des catégories d'immeubles admissibles.

Pourquoi?

Le régime fiscal des Municipalités est basé sur la valeur des immeubles. Comme il y a une forte pression sur le marché immobilier, la contribution des terrains résidentiels dans les revenus municipaux tend à croître plus rapidement que les autres catégories d'immeubles.

Les Municipalités ont deux options pour accroître leurs revenus :

- 1 – Avec le taux de taxation
- 2 – Avec l'évaluation municipale

Un nouveau rôle d'évaluation est déposé tous les trois ans. Ici, c'est la MRC de la Matawinie qui se charge de faire l'évaluation de la valeur des immeubles (terrains, commerce, maisons, etc.). Comme les résidences prennent plus rapidement de la valeur lors de l'évaluation, leur contribution gonfle par rapport aux terrains non-résidentiels. Les taux variés permettent de corriger cette distorsion et sont donc recommandés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, notamment pour son approche plus équitable.

Pour en savoir plus sur les impacts et les objectifs des taux variés, consultez la page <https://st-felix-de-valois.com/services/evaluation-et-taxes/taux-varies> du site Internet.

Calendrier 2023

Vous avez reçu le nouveau calendrier municipal 2023 avec les dates de collectes de matières résiduelles, les dates d'événements, des séances, des échéanciers de la taxation, les loisirs et la réglementation, les fermetures et vacances, ainsi que plusieurs informations pratiques qui reviennent souvent dans les questions reçues par l'équipe de la Municipalité. Nous tenons à remercier toutes les entreprises qui ont contribué à son financement par l'achat de publicité. Nous remercions également les photographes qui nous ont transmis de magnifiques photos de notre territoire. Le choix a été difficile. Merci aussi aux élèves de l'École primaire des Moulins pour leurs très beaux dessins d'Halloween qui forment la mosaïque de la page 28. Comme prévu, nous avons fait tirer 5 trousses de visibilité aux couleurs de Saint-Félix-de-Valois parmi les photographes qui ont contribué à ce nouvel outil. Nous avons toujours le calendrier des collectes au format lettre à la page : <https://st-felix-de-valois.com/services/environnement/matieres-residuelles/>



Féerie de Noël

L'émerveillement des enfants était au rendez-vous le 9 décembre dernier à l'occasion de la Fête de Noël. Les rires et le chant des enfants résonnaient durant le spectacle de Noël et la prestation des élèves de l'École des Moulins sur le parvis de l'Église.

La soirée a rassemblé quelque 400 citoyens à l'église qui s'était drapée d'un habillage lumineux festif pour l'occasion. La communauté a largement contribué au succès de l'événement. Encore cette année, de nombreux organismes ont mis la main à la pâte afin de contribuer au succès de la soirée. Les cuisines collectives, le club de l'Âge d'or les Vive la joie, l'École des Moulins, le conseil 4220 des Chevaliers de Colomb, l'Association de soccer St-Félix, le club quad Mégaroues et les pompiers ont généreusement contribué aux kiosques alimentaires, à l'ambiance, aux activités et à la sécurité.

Nous tenons également à remercier Jonathan Salvas et toute l'équipe des Super glissades St-Jean-de-Matha qui ont offert 350 droits d'accès enfants pour les glissades. C'est d'ailleurs près de 350 enfants qui ont reçu des cadeaux au cours de la soirée, directement des mains du père Noël.

Le souper et les activités étaient à contribution volontaire et l'ensemble des profits et contributions amassés au montant de 992,95 \$ a été remis à la Guignolée.



Rédaction : Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
Impression et mise en page : Imprimerie Pinard R Inc.
 Février 2023

Copies : 3700
 Dépôt légal
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2023

Placement publicitaire et transmission d'informations
communications@st-felix-de-valois.com

Calendrier de publication

Avril
 Juin
 Août
 Octobre
 Décembre

Date de tombée

3 mars
 5 mai
 30 juin
 8 septembre
 10 Novembre



Café-causerie du conseil

Les cafés-causeries prennent une nouvelle direction cette année. Lors de l'événement du 15 janvier dernier, le conseil municipal a présenté son bilan de réalisation depuis l'élection de novembre 2021. Les prochaines dates seront également dédiées à des thématiques qui seront diffusées lors des rappels sur la page Facebook et sur le panneau numérique de la Municipalité.

Prochaines dates : 26 mars, 11 juin, 24 septembre à 10 h.

Vous pouvez d'ailleurs visionner la présentation du bilan sur la page Facebook de la Municipalité en consultant l'album photo **Café-Causerie du 15 janvier 2023**.



Nominations

Félicitations à Mme Josée Généreux, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, M. Tommy Wagner, inspecteur en bâtiment et environnement, M. Louis Roberge, chauffeur-opérateur, M. Jocelyn Hénault, chauffeur-opérateur spécialisé, Mme Johanne Émery, secrétaire surnuméraire, M. Denis Charron (absent sur les photos), préposé à l'entretien et à M. Jonathan Rastoul (absent sur les photos), pompier pour leur nomination.



Bonne retraite!

Un merci tout spécial à Pierre Constantin pour ses dix ans de service à la Municipalité comme préposé à l'entretien.

De la nouveauté aux sentiers de plein air!

Un sentier adapté a été aménagé dans le réseau des sentiers de plein air de Saint-Félix-de-Valois grâce à l'appui financier du Gouvernement du Canada via le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés. La boucle de 1,2 km 4 saisons est aménagée pour en faciliter l'accessibilité. Il permet aux personnes à mobilité réduite de se promener sans obstacle avec des aires de repos fréquentes. Idéal pour des poussettes et des traîneaux!

Avec l'aménagement de ce sentier, nous demandons aux marcheurs hivernaux (en bottes) de ne plus emprunter les sentiers de raquette et fatbike. Merci de votre collaboration.



Découvrez aussi les nouveaux noms des sentiers!

Un sondage a été réalisé en mars 2022 afin de trouver le nom de 4 sentiers. Le nom des autres sentiers a été proposé par nos partenaires financiers dans le projet : Groupe Domaine Sentinelle et la pharmacie Familiprix Hugo Flamand & Alexandre Comtois. La signalisation a été ajustée pour refléter les nouveaux noms et incorporer les ajouts au site.

Découvrez les nouvelles cartes : <https://st-felix-de-valois.com/loisirs-culture-et-vie-communautaire/loisirs/parcs-et-installations/sentiers-de-plein-air/>
Disponible en format papier à la mairie, au centre Pierre-Dalcourt et à la bibliothèque



*L'équipe Julie Kovacs,
complice de vos projets
en immobilier*

ÉQUIPE
Julie Kovacs
viacapitale
DISTINCTION

Julie Kovacs
Courtier immobilier
résidentiel

Eric Foucrault
Courtier immobilier
résidentiel & commercial

Julie
450-365-7369
(Cell et texto)

Eric
450-421-9888
(Cell et texto)

juliekovacs.com

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
Tél: 450 889-4846 • jkovacs@viacapitale.com



Politique de participation citoyenne



Le conseil municipal a adopté une nouvelle politique de participation citoyenne le 12 décembre dernier. La démocratie, c'est plus qu'un vote aux quatre ans. La légitimité des institutions est directement liée à leur capacité à répondre aux besoins des citoyens et citoyennes concernés, mais aussi à relever les nombreux défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels la société est confrontée.

Le monde municipal est le palier de gouvernement le plus proche des réalités des citoyens. Ses champs de compétences ont un impact direct sur leur quotidien : gestion des matières résiduelles, aménagement du territoire, culture, loisirs, services d'urgence, voirie, aqueduc, égouts, etc. La participation citoyenne est donc la clé d'une démocratie efficace et au service de la communauté. Voilà pourquoi cette politique encourage :

- Le réflexe citoyen, en complément des mécanismes minimaux déjà prévus par la réglementation en vigueur ;
- La mobilisation citoyenne ;
- Le renforcement de la vie démocratique par la diffusion d'informations.

Pour découvrir les détails de cette politique, vous pouvez consulter la page <https://st-felix-de-valois.com/services/reglements-municipaux/politiques/participation-citoyenne>.

Une page destinée aux projets municipaux sera d'ailleurs ajoutée au cours des prochains mois afin de mieux informer les Féliciens et Féliciennes des différents projets municipaux en détaillant les objectifs, les arguments, la description, le lieu, l'impact, les estimations de coût, les sources de financement, les échéanciers, etc. La mise en place de cette politique est également une façon de mieux faire savoir aux citoyens qu'est-ce que la Municipalité planifie, où trouver l'information concernant ce projet et comment intervenir en cours de route. (Plus d'informations en page 20)

Nouvelles enseignes et panneau numérique



Le projet de remplacement des enseignes municipales a pris un grand coup d'accélérateur avec la mise en service du nouveau panneau numérique au coin de la rue Henri-L-Chevrette et du chemin de Saint-Jean (131) avant Noël. Les organismes qui ont des événements à diffuser peuvent transmettre leur visuel ou leur contenu par courriel à l'adresse communications@st-felix-de-valois.com. Pour connaître les formats du panneau, consultez la page <https://st-felix-de-valois.com/nouvelles/communications/>.

PIIA rue Principale

Le conseil municipal vient d'adopter un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur de la rue Principale (131 et 345) entre l'avenue Poirier et le chemin de Saint-Norbert qui entre en application à partir du 30 janvier 2023. L'objectif principal est de mieux encadrer les interventions dans le centre villageois afin de préserver son caractère. Découvrez-en plus en page 12.



CACHET À PRÉSERVER

PIIA pour le noyau villageois

Le conseil municipal vient d'adopter le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur de la rue Principale entre l'avenue Poirier et le chemin de Saint-Norbert. À partir du 30 janvier 2023.

Objectif principal : préserver son cachet

Comment?

En encadrant les choix de matériaux, de volume, d'ouverture, de réparation/remplacement plutôt que démolition, de style architectural, de proportions, de cohérence, etc.

<https://st-felix-de-valois.com/services/urbanisme/piiarueprincipale>



RÉNOVATION EXEMPLAIRE

CARSTAR®
Carrosserie et vitres d'auto
Carrosserie Éric Hénault

1520, ch. Barrette (Route 131)
St-Félix-de-Valois
stfelixdevalois@carstar.ca
450 889-8080

Un accident est si vite effacé®



Inondations

Printemps rime avec inondations. Voici des informations très importantes à considérer si votre maison est en zones inondables, ou même à proximité d'un cours d'eau ou d'un fossé. Avec la neige et les mouvements des glaces, les crues peuvent être soudaines et très importantes.

Que faire avant?

Préparez une trousse d'urgence pour la maison :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Faites votre inscription à l'Alerte citoyenne! <https://st-felix-de-valois.omnivigil.com/>



En cas d'alerte inondation

- Suivez l'évolution de la situation dans les médias sociaux de la Municipalité et d'Urgence Québec, à la radio, à la télévision ou sur Internet;
- Rangez en hauteur ou à l'étage les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée;
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau commence à envahir votre résidence, ne touchez à rien et communiquez immédiatement avec Hydro-Québec pour faire interrompre l'électricité;
- Enlevez ou fixez les objets encombrants sur le terrain pour éviter qu'ils ne soient projetés ou emportés par l'eau.

Nouveau cette année,
une équipe procèdera à l'affaiblissement
préventif du couvert de glace sur la rivière
l'Assomption.

Chauffage d'appoint

Par temps froid, l'ajout d'un chauffage d'appoint nécessite une attention particulière pour diminuer le risque incendie.

- Dégagez la zone autour de l'appareil d'au moins 1 m de tout objet et assurez-vous que l'air circule librement jusqu'à l'appareil de chauffage;
- Assurez-vous que l'appareil est stable et que personne ne peut le renverser par accident;
- Assurez-vous d'avoir suffisamment d'avertisseurs de fumée et de les placer aux bons endroits;
- Ayez un extincteur d'incendie portatif et sachez comment vous en servir;
- Branchez l'appareil directement dans une prise, sans cordon de rallonge;
- Assurez-vous que l'appareil possède un dispositif de sécurité intégré qui fait en sorte qu'il s'arrête s'il se renverse;
- N'utilisez jamais une chaufferette de façon permanente. Faites plutôt installer un système de chauffage conforme;
- Éteignez l'appareil avant de quitter la pièce ou d'aller au lit.



En cas d'urgence,
faites le 911



Changement d'heure, changement de piles!
Dans la nuit du 11 mars, il faudra avancer les horloges d'une heure. Profitez-en pour remplacer les batteries de vos avertisseurs!



INFO-TRAVAUX



Patinoire couverte réfrigérée

Les travaux de la patinoire couverte réfrigérée reprendront au printemps pour finaliser le toit et les aménagements intérieurs. Malheureusement, nous avons reçu des avis d'expert recommandant de ne pas y aménager de glace extérieure sans le système de réfrigération afin de conserver les propriétés et l'intégrité du béton de la surface cet hiver. La première glace sera donc accessible à l'automne 2023. Travaux prévus : 10 avril au 30 juin 2023

Centre Yvon-Sarrazin

Les travaux de la phase 1 sont complétés et nous prévoyons des travaux majeurs pour la rénovation des sanitaires, l'ajout de loges, d'une terrasse extérieure et la modification du système de chauffage qui devraient être réalisés en 2023 de juin à la fin août.

Projet Les Vallons phase 1

Des travaux correctifs des bordures de béton sont en planification pour la phase 1 dans le projet Les Vallons. Les propriétaires touchés recevront une lettre détaillant la nature des travaux.

Rang Sainte-Marie

La phase finale des travaux pour le prolongement des égouts sur le rang Sainte-Marie sera effectuée en mai prochain.

Piste cyclable plateau Ramsay

Une piste cyclable sera aménagée afin de boucler le réseau dans le secteur de l'avenue Poirier et de l'avenue des Chasseurs. Travaux prévus de la mi-mai à la fin juin.

Réfection de route pour 2023

- **Chemin de la rivière L'Assomption**

Réfection du chemin de la rivière L'Assomption prévue de la fin juin à la fin juillet 2023

- **Chemin de ligne et chemin Sainte-Cécile**

Réfection des chemins prévue d'août à octobre 2023

- **Rang Frédéric**

Réfection de la portion entre le chemin de la Ligne Frédéric et le chemin Paradis prévue en septembre et octobre 2023

- **1^{er} rang de Castel-Hill**

Réfection du rang prévue de la mi-septembre à la mi-novembre.

En tout temps, nous vous invitons à suivre les indications et les détours aux abords des chantiers. Il en va de votre sécurité et de la sécurité des travailleurs qui s'y trouvent.

PLAINTES ET REQUÊTES

Que ce soit pour le déneigement, pour des nids-de-poule, des problèmes d'eau, une collecte oubliée ou un bris de bac, ou toutes autres problématiques concernant les équipements municipaux, n'hésitez pas à nous le signaler.

La façon la plus rapide et simple de le faire est de décrire la nature du problème via le formulaire de message sur le site en indiquant votre adresse, ainsi qu'un moyen de vous joindre (courriel ou téléphone) : <https://st-felix-de-valois.com/nous-joindre/>

Vous pouvez également nous transmettre votre signalement par téléphone au 450 889-5589 poste 7700.

En dehors des heures d'ouverture, pour des problèmes urgents, faites le 450 889-5589 puis écoutez les options pour joindre le service de garde d'urgence.



metro
PLUS

Merci Merci Merci

Merci de fidéliser la seule chaîne
d'alimentation québécoise et au plaisir
de vous servir à votre prochaine visite!

MÉTRO BOUCHER

Saint-Félix-de-Valois
450 889-4366

Saviez-vous que...la neige n'est pas blanche

La neige est plutôt transparente. Les flocons sont constitués de cristaux de glace et la lumière qui les traverse rebondit sur chacun d'eux. Il se produit alors une réflexion du spectre lumineux qui renvoie les couleurs dans toutes les directions, ce qui produit la couleur blanche.

La Famille Rainville et son équipe vous souhaitent donc de profiter au maximum de cette beauté blanche... Que vous soyez douillets au chaud sur le bord du feu ou dehors en pleine nature. Puis quand vous aurez faim, passez nous voir en magasin ! 😊



• LES MARCHÉS •
Tradition

Les Marchés Rainville
Saint-Félix-de-Valois /St-Côme



Étapes à suivre pour une demande de permis dans la sérénité

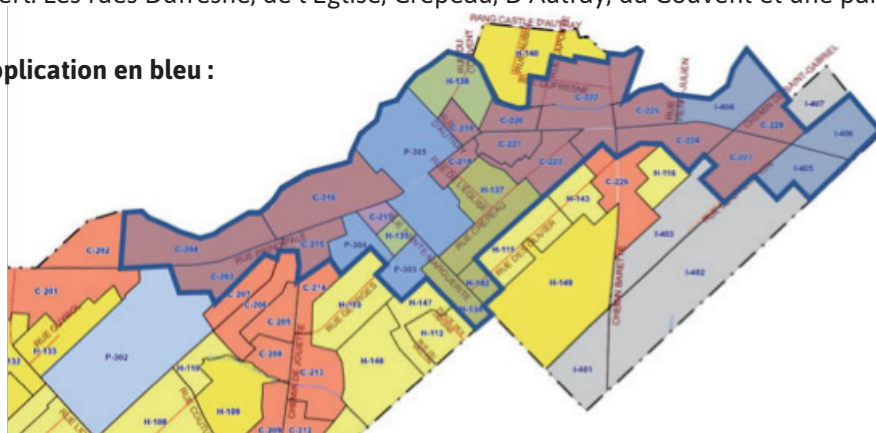
- 1 – Vérifier la réglementation
- 2 – Prévoyez un délai suffisant (au moins 30 jours avant le début de vos travaux)
- 3 – Transmettez une demande complète
- 4 – Payez, récupérez et affichez votre permis
- 5 – Informez-nous de la fin des travaux

PIIA rue Principale

Le conseil municipal vient d'adopter un *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)* pour le noyau villageois afin de préserver son caractère.

Secteur d'application le secteur de la rue Principale (131 et 345) entre l'avenue Poirier et le chemin de Saint-Norbert. Les rues Dufresne, de l'Église, Crépeau, D'Autray, du Couvent et une partie de Sainte-Marguerite

Territoire d'application en bleu :



Objectifs :

Pour les rénovations :

- Conserver l'intégrité du bâtiment
- Assurer la conservation des caractéristiques d'origine du bâtiment
- Permettre l'évolution du bâtiment en respect et cohérence avec son style

Pour les agrandissements :

- Subordonner le volume d'agrandissement en fonction du bâtiment d'origine
- Respecter le style architectural et maintenir une cohérence d'ensemble
- Assurer l'insertion harmonieuse de l'agrandissement dans son environnement

Nouvelles constructions :

- Assurer une implantation cohérente et harmonieuse du bâtiment avec le voisinage
- Favoriser une conception architecturale de qualité qui reprend ou réinterprète les caractéristiques du milieu
- Favoriser une mixité de typologies de bâtiments et une diversité architecturale
- Assurer un rapport visuel et fonctionnel à l'échelle du piéton entre le rez-de-chaussée et l'espace public de la rue
- Assurer un aménagement paysager qui met en valeur le bâtiment et le paysage villageois

On parle ici de choix de matériaux, de volume, d'ouverture, de réparation/remplacement plutôt que démolition, de style architectural, de proportions, de cohérence, etc.

Des exemples visuels bons et à éviter seront mis en ligne afin d'illustrer les objectifs et les critères d'analyse des projets. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à joindre le Service d'urbanisme par téléphone au 450 889-5589 poste 7732 ou par courriel à urbanisme@st-felix-de-valois.com

Licence canine

La Municipalité vient de renouveler le contrat avec Carrefour canin pour la gestion et le contrôle des petits animaux pour deux ans. Le contrôleur canin est mandaté pour assurer la surveillance des chiens et petits animaux et d'appliquer la réglementation sur le territoire de la Municipalité. Le renouvellement des licences canines pour l'année doit se faire au plus tard le 1^{er} avril.

28 \$ par chien, trois chiens par adresse maximum

1-844-752-2646 sans frais

www.carrefourcanin.com



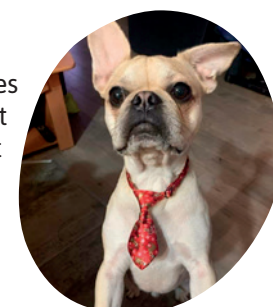
évolution de style
non compatible BC2



évolution compatible malgré le
changement de revêtement BC2



mauvais exemple nouvelle
construction BC2





Journée mondiale de l'eau 22 mars



L'eau est une ressource essentielle. Les

problèmes d'approvisionnement sont de plus en plus courants au Québec lorsque développement résidentiel et épisodes de sécheresses se déploient à grande échelle. Cela vient

renforcer la nécessité d'atteindre

les objectifs de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable de réduction de consommation. À Saint-Félix-de-Valois nous y sommes presque, voilà pourquoi chaque geste compte!

Actions engagées au cours des dernières années :

- Engagement comme Communauté bleue (2019)
- Obligation de compteur d'eau dans tous les commerces, entreprises et institutions (2021)
- Distribution de 100 barils récupérateurs d'eau de pluie (2021)
- Installation de compteur d'eau dans 60 résidences (2021) pour statistique et meilleur diagnostic réseau.
- Installation de toilette faible consommation dans les bâtiments municipaux (2022)
- Intensification des interventions de la brigade bleue (sensibilisation et contravention 2022-)
- Investissements dans le réseau d'aqueduc et Inauguration de la nouvelle station d'épuration Jacques-Brissette (2022)

Transport collectif

Le transport est responsable de 43 % des gaz à effet de serre au Québec. Bien que l'offre à Saint-Félix-de-Valois ne soit pas comparable à ce qui est disponible dans une grande ville, plusieurs solutions de transport sont à votre disposition :

- Autobus régional • Taxibus • Covoiturage • Transport adapté

Découvrez l'ensemble de l'offre en consultant la page Service de transport de la MRC de Matawinie : <https://mrcmatawinie.org/transport> ou communiquez par téléphone au 1 877 305-1160.

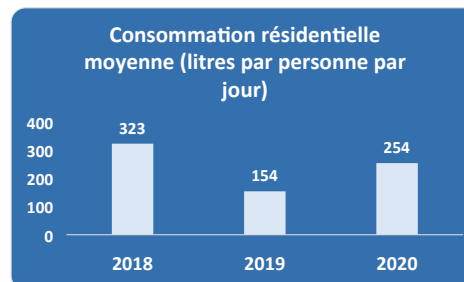
- Renouvellement de la politique de soutien à l'achat de toilette à faible consommation (2023)
- Aménagements résilients (2022 – 2023)

Trucs pour réduire sa consommation:

- Installez une pomme de douche et une toilette à débit réduit;
- Utilisez un balai pour nettoyer les trottoirs et les entrées extérieures;
- Couvrez la piscine avec une toile solaire afin de réduire l'évaporation de l'eau;
- Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie
- Évitez d'arroser la pelouse et les haies, surtout en plein jour;
- Respectez les plages horaires de la réglementation municipale pour arroser votre pelouse ou vos plantes (même si vous avez un puits).

Pour les informations concernant l'eau potable ou pour accéder au formulaire de demande pour le soutien à l'achat de toilette à faible consommation :

<https://st-felix-de-valois.com/services/environnement/eau-potable/>



Objectif 2025 : 220 litres/personne/jour



Jean Coutu



Julie Thibodeau & Priscillia Roy
Propriétaires

620, chemin Joliette,
St-Félix-de-Valois, Qc
J0K 2M0

Tél.: 450 889-5527
Fax labo.: 450 889-7560
Fax admin.: 450 889-4952



Programme de récupération des résidus de textile



Vous avez des vêtements que vous ne portez plus qui traînent dans vos fonds de garde-robes, ou autres objets fonctionnels à vous débarrasser?

Déposez-les aux comptoirs vestimentaires. La MRC de Matawinie réalise la collecte

mensuelle des résidus de textile dans les 17 organismes participant au programme. C'est une moyenne de 14 000 kilos de textiles de toutes sortes qui sont détournés de l'enfouissement chaque mois, soit l'équivalent du contenu d'une remorque de 53 pieds!

Aidez le comptoir vestimentaire dans sa gestion des matières en triant vos dons et en suivant les critères du programme :

Mise en sac :

- sacs de plastique bien attachés et sans trou pour un poids maximum de 15 livres (6,8 kilos).
- Placer les souliers, bottes, ceinture et autres matériels acceptés dans des boîtes en carton bien fermées (à l'aide de corde ou de ruban adhésif) pour un poids maximum de 10 livres (4,5 kilos).

Comptoir vestimentaire

Situé derrière le presbytère, 4650, rue Principale

Téléphone : 450 889-2667

Heures d'ouverture régulière:

Mercredi – 9 h à 16 h

Samedi – 13 h à 16 h

Produits acceptés

Vêtements et literie en bon état

Chaussures portables (en boîtes)

Sacs à main, ceintures, valises (fonctionnels et en boîtes)

Vaisselle, verres, couteaux, ouvre-boîtes, poêles, chaudrons, cafetières (fonctionnels et en boîtes)

Petits jouets (durs) (en boîtes)

Équipements de sport (en boîtes)

Toutous (peluches)

Produits non acceptés

Vêtements non portables (troués, tâchés, etc.), chapeaux et tissus

Cintres

Vaisselle et autres dans des sacs

Journaux, magazines, livres, casse-tête, jeux de société, poupées et jouets poreux ou mous

Équipements électroniques ou informatiques (radio, télé, lecteur, caméra, lecteurs, CD, DVD, ordinateur, imprimante, écrans, téléphone, jouets électroniques ou à batterie, etc.)

Cadres, meubles, électroménagers, four (conventionnel et micro-onde), grille-pain

Équipements de musculation

Chaises hautes et sièges d'auto pour bébés



Mon Jardin Secret Lanaudière
Boutique Cadeaux d'Artisans Locaux

450 221-8222

5206 Principale, Saint-Félix-de-Valois, (Qc) J0K 2M0
monjardinsecretlanaudière.com

Heures d'ouverture :
de 10h à 17h du mercredi au dimanche

Boutique adorable, original et unique !



Camp de jour – Semaine de relâche

Camp de jour Relâche scolaire

2023

9h à 16h

75 \$ pour la semaine*
*Pour les résidents seulement

Inscriptions: Résident : 6 au 19 février
Non-résident : 13 au 19 février
Places limitées

Service de garde
7h à 9h et de 16h à 18h
(inclus dans le prix)
Pour les 5 à 12 ans.

www.sport-plus-online.com
450 889-5589 poste 7717

27 février Glissade Saint-Jean-de-Matha
Résident : 20\$ Non-Résident : 25\$

28 février Musée d'art de Joliette
Résident : 20\$ Non-Résident : 25\$

1^{er} mars Randonnée et animation sur la forêt
Résident : 15\$ Non-Résident : 20\$

2 mars Arbraska à Rawdon
Résident : 20\$ Non-Résident : 25\$

3 mars Journée cabane à sucre
Résident : 15\$ Non-Résident : 20\$

PLEIN AIR

Profitez de nos nombreux plateaux de plein air libre d'accès
Parc Pierre-Dalcourt, 4999, rue Coutu

RÉSEAU DE SENTIERS D'HIVER de Saint-Félix-de-Valois

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

BIENVENUE

Légende

- Sentier facile
- Sentier d'entretien
- Sentier d'été
- Véhicule motorisé interdit

URGENCE COMPOSEZ LE 911

Règles d'utilisation des sentiers de plein air

- Restez dans les sentiers et respectez l'usage identifié.
- Portez l'équipement de sécurité nécessaire à l'activité de votre choix.
- Assurez-vous du bon état de votre équipement.
- Ne laissez pas de trace, rappez vos déchets.
- Contrôlez votre vitesse en tout temps.
- La marche et les chiens sont permis dans le sentier adapté seulement.
- Gardez les chiens en laisse et ramassez leurs excréments.
- Respectez la nature, la cueillette et les feux sont interdits.
- Soyez courtois et respectez les autres usagers.
- Signalez tout problème sur les sentiers : 450 889-5589.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Ski de fond

- La Sentinelle 3 km
- Le Cœur 2,4 km
- L'Apothicaire 1,3 km
- Le Carbonneau 2 km

Raquettes | Fatbike

- Le Familiprix 2,1 km
- L'Aventure 1,8 km
- La Rivière 2,2 km

Marche hivernale

- Sentier adapté 1,2 km

Aire de glissade

Stationnement/Accueil

Merci à nos partenaires!

familiprix
M. Hamard & A. Combès
Joliette et St-Félix-de-Valois

100% naturel

Le ministère du Tourisme et du Développement de Berthier, Mme Caroline Proulx
ainsi que le ministère délégué à l'Éducation, Mme Isabelle Charrier.

MRC Mactavie
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois

HORAIRE DE PATINAGE 2023

Jours	Heures
Lundi au vendredi	16 h à 21 h
Samedi et dimanche	9 h à 21 h
Congé férié et journées pédagogiques	
9 h à 21 h	

Sentiers de plein air, 990, chemin de la Pointe-à-Roméo

Ski de fond 4 boucles = 8,7 km
Raquette 3 boucles = 6,1 km
Fatbike 2 boucles = 3,9 km
Randonnée 2 boucles = 3,9 km
Sentier adapté = 1,2 km – nouveauté!
Aire de glissade

Merci de respecter la signalisation et les usages afin de maintenir la qualité de la pratique.

La réalisation et l'impression de cette revue est faite par

IMPRIMERIE



CONCEPTION
GRAPHIQUE

IMPRESSION
COULEURS

IMPRESSION
NUMÉRIQUE

Tél. : 450 889-8747 • Fax : 450 889-8748

Des solutions sur mesure pour tous vos projets

imprpinard@citenet.net
www.imprimeriepinard.com
60, rue de la Station, Saint-Félix-de-Valois



Fête d'hiver

Célébrez la joie du plein air hivernal!

10 FÉVRIER DE 17 H À 21 H - PARC PIERRE-DALCOURT

- **Disco sur glace avec animation**
- **Concours de sculptures sur neige en famille**

Venez voter pour vos sculptures préférées!

11 FÉVRIER DE 10 H À 15 H - SENTIERS DE PLEIN AIR

- **Prêt d'équipement multisport**
(raquette, ski de fond, traîneau, fatbike, trottinette des neiges, 3 skis)
- **Cabane à sucre Cyssie avec tire sur la neige**
- **Animation**
- **Feu de joie**
- **Et des surprises!**



100%
MATAWINIE

WWW.ST-FELIX-DE-VALOIS.COM/FETE-HIVER



PROGRAMMATION HIVER 2023 LOISIRS ET CULTURE



POUR INSCRIPTIONS :

En ligne: www.sport-plus-online.com
450 889-5589 poste 7717
Pour information:
culture@st-felix-de-valois.com



BIBLIOTHÈQUE

Programmation pour les jeunes gratuite. L'inscription est requise par contre.

SPECTACLE DE THÉÂTRE - FUEGO - 18 FÉVRIER À 10 H

Spectacle de théâtre suivi d'un atelier créatif par le Théâtre Côte-à-Côte. L'histoire de courage et de persévérance de Fuego, le petit dragon.

ZOO-LECTURE - 25 FÉVRIER À 10 H

Viens lire une histoire avec un Perroquet et en apprendre sur ses besoins. Avec Annie Dauphin, zootherapeute.

SCIENCES - 11 MARS DE 14 H À 16 H

Initier les plus jeunes au monde merveilleux de la chimie à l'aide d'expériences éclatantes et sécuritaires qui sauront les épater! Mélanges réactionnels, démonstration de changements chimiques et modification des propriétés de la matière sont au programme. Pour les 5 à 12 ans avec Technoscience.

PEINTURE - 15 AVRIL ENTRE 9 H ET 12 H

En compagnie d'une animatrice du Musée d'Art de Joliette, les participant.es sont initiés à la peinture sur toile, à l'exploration de la diffusion des encres et par le travail de la peinture sur acétate. Formule en continue arrivez quand vous voulez de 9h à 12h!

ÉVEIL À LA LECTURE

Activité parent-enfant pour les 0 à 5 ans avec Amibulle & compagnie.

Mercredi 15 février à 10 h - Saint-Valentin

Mercredi 15 mars à 10 h - L'alimentation

Samedi 1er avril à 10 h - Pâques



Ne manquez pas la programmation spéciale pour la relâche scolaire du 27 février au 3 mars! Grand jeu animé, Soirée loup-garou, bricolage et jeux de société. Détails à venir!

DÉVELOPPEMENT JEUNESSE

PRÊTS À RESTER SEULS

Dans la vraie vie, même les enfants peuvent être amenés à intervenir lorsqu'une situation d'urgence survient. Le programme Prêts à rester seuls vise à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité. 9 ans et +.
Bibliothèque

TARIFS : 40\$ non-résidents ou 30\$ résidents

HORAIRE : 27 mars 2023 de 9 h à 14 h

PROFESSEURE : Maude Martin

SOUTIEN EN LOISIR

SOUTIEN AUX INSCRIPTIONS

- L'activité n'est pas offerte dans la programmation de la Municipalité;
 - Résident de St-Félix-de-Valois âgé de - de 18 ans ou de + de 55 ans;
- Soutien jusqu'à 20 % de la valeur de l'inscription pour un maximum de 225 \$.

SOUTIEN AUX COMPÉTITIONS

- Compétition reconnue de niveau provincial, national ou international;
 - La demande doit être présentée par des résidents de St-Félix-de-Valois;
- Soutien jusqu'à 10%, pour un maximum de 100\$/personne ou 500\$/équipe.

ACCÈS-LOISIRS

Certains cours de la programmation sont gratuits selon votre revenu familial. Le programme permet de compenser le 80% manquant du Soutien aux inscriptions. Communiquez avec nous pour vérifier si vous êtes admissibles avant de vous inscrire à une activité.

Pour découvrir les critères des programmes et accéder aux formulaires:

www.st-felix-de-valois.com/loisirs/soutien-en-loisirs

Pour information : culture@st-felix-de-valois.com | 450 889-5589 poste 7717



Préparez-vous à célébrer l'hiver !

L'hiver, quelle belle saison pour lire une belle histoire aux tout-petits au coin du feu ! La bibliothèque vous offrira du 28 janvier au samedi 11 février une belle sélection de livres célébrant cette belle saison... Faites découvrir la vie palpitante des bonshommes et des flocons de neige, des animaux en hiver ou bien découvrir par les contes ou les documentaires la neige et les sports d'hiver. Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts.

TRUVE - LIVRE

Outil de découverte d'ouvrages jeunesse destinés aux 0 à 5 ans

Découvrez des livres pertinents et amusants

sélectionnés par du personnel qualifié

trouvelivre.ca

ACTIVITÉS ET LOISIRS	ALIMENTATION	ALPHABET ET NUMÉROS	ANIMAUX	COMPTINES ET CHANSONS
CONTES ET LÉGENDES	COULEURS, FORMES ET ARTS	DINOSAURES	ÉMOTIONS, ÉTATS ET SENS	FAMILLE
FÊTES ET CÉLÉBRATIONS	INSECTES	LIVRES RIGOLOS	MÉTIERS	MONSTRES ET DRAGONS
NATURE ET ESPACE	PERSONNAGES FICTIFS	TRANSPORTS	VIE QUOTIDIENNE	HISTOIRE ET VOYAGES

PRÉSENTÉ PAR

Desjardins

UN PROJET DE

abpq
Association des bibliothèques publiques du Québec

EN COLLABORATION AVEC

bibliopresto.ca

SDM
Services documentaires multilingues

BAQ
Bibliothèque d'archives et de documentation

BTLF
Bibliothèque de littérature de la région de Trois-Rivières

1^{er} mars Journée mondiale de la poésie

Profitez-en pour découvrir les trésors de la section poésie!

« Le poète est rêveur, flâneur, menteur, chasseur, destructeur, emmerdeur, [...] (en chœur) Vive la poésie! »
– Jean-Paul Daoust, Ode Vive la poésie à Plus on est de fous, plus on lit! 20 décembre 2019

CRAPO

Culture, plaisir & traditions

CINÉ-BLABLA

Les mercredis à 19h15

FÉVRIER

1^{er} ARSENAULT ET FILS

8 HUMUS

15 CHIEN BLANC

22 NIAGARA

MARS

1^{er} AU NORD D'ALBANY

8 FEMME(S)

15 TU TE SOUVIENDRAS DE MOI

22 GABOR

29 VIKING

Billets disponibles au **crapo.qc.ca**

Infos: 450 886-1515

PROGRAMMATION HIVER 2023

11 FÉV.

Inauguration officielle de la nouvelle salle

11 MARS

VERANDA

Folk-country-bluegrass

18 FÉV.

TRIO GHANT D'ELLES & DUO NADEAU-BRANGHAUD Trad

MICHEL PAGLIARO

Chanson-rock

NOUVELLE ADRESSE

4680, rue principale
Saint-Félix-de-valois

Nos précieux partenaires

CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec

Desjardins

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



100 ans déjà, étiez-vous au courant?

Dès le début de l'électricité, ce sont des compagnies privées qui produisent et vendent de l'électricité. Ces compagnies font beaucoup d'argent et les prix fluctuent beaucoup. Le gouvernement du Québec souhaite lui aussi tirer profit de l'hydroélectricité. En 1944, le gouvernement d'Adélard Godbout achète la compagnie Montréal Light, Heat & Power afin de produire et de distribuer lui-même de l'électricité. Il change ensuite le nom de cette compagnie pour celui d'Hydro-Québec.

En 1945, l'Union Nationale de Maurice Duplessis adopte la *Loi pour favoriser l'électrification rurale*, c'est à dire, l'installation du réseau électrique dans les régions éloignées des grands centres. Entre 1945 et 1960, grâce à cette loi, les fermes du Québec et les maisons éloignées des grands centres sont reliées au réseau électrique de la province.

Grâce à l'électricité, les gens des campagnes peuvent éclairer leur maison et écouter la radio. À partir de 1952, ils regardent la télévision. L'utilisation de ces nouveaux médias leur donne un meilleur accès à



Monteurs de ligne en 1945

l'information. L'électricité leur permet aussi de faire fonctionner la laveuse, la sècheuse et le réfrigérateur. Ces nouveaux électroménagers simplifient les tâches ménagères. Petit à petit, la cuisinière électrique remplace le poêle à bois. Le mode de vie des gens à la campagne change au fil du temps.

À Saint-Félix-de-Valois c'est en 1923 que le courant arrive au village. « Le soir de l'inauguration, la population s'était massée devant l'église pour la voir tout illuminée. »¹ L'aventure se poursuit avec l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Qui sait ce que le futur nous réserve?

Sources : ¹Richard Belleville, *St-Félix-de-Valois à travers le temps* (Éditions Mots en toile)



Premier logo d'Hydro-Québec de 1944 - 1964



Les journées de la persévérance scolaire, ça nous tient à cœur !



Du 13 au 17 février 2023 se tiendront les journées de la persévérance scolaire à l'école primaire des Moulins et à l'école secondaire de l'Érablière. Le mois de février s'avère souvent plus difficile pour les élèves. Une baisse de motivation se fait sentir, le découragement peut prendre le dessus. C'est pourquoi nous mettons en place des moyens pour encourager nos élèves à ne pas baisser les bras et à continuer de s'impliquer dans leur cheminement scolaire.

Cette semaine de la persévérance scolaire est l'occasion de s'unir pour la réussite de nos jeunes, de leur démontrer que nous sommes là, pour eux, même quand c'est difficile. C'est leur permettre d'exploiter leur plein potentiel et de les appuyer dans leur façon d'y arriver.

Encourager nos jeunes face à leur cheminement scolaire n'est pas toujours chose facile. Grâce à la collaboration de tous les intervenants scolaires, des parents, des amis de la famille, des grands-parents, des partenaires du milieu et des adultes significatifs pour les élèves, nous faisons une différence importante pour eux.

Que ce soit un mot d'encouragement lors du départ le matin, de s'intéresser à leur journée à l'école au retour à la maison, de parler positivement du milieu scolaire, de les soutenir lors des journées plus difficiles, de rassurer, d'écouter ou d'appuyer, tous ces gestes, aussi petits qu'ils soient, permettent aux élèves de se sentir accompagnés et encouragés. Ce soutien bienveillant est essentiel et démontre qu'ils sont importants pour nous.

Continuons de conjuguer nos efforts ensemble ! Bien entourés, ils peuvent tous persévérer !



Geneviève Fréchette
Marie-Christine Hivon



Sylvie Chartier
Marie-Pier Gravel
Daniel Frappier



Mot du député

Les délais de traitement au fédéral

Nous nous apprêtons à rentrer au parlement pour la nouvelle session parlementaire et nous sommes, une fois de plus, cernés par les urgences à régler. Notre travail devrait consister à étudier des projets de loi structurants pour notre société comme, par exemple, notre projet de loi visant à protéger les secteurs agricoles sous gestion de l'offre de toute nouvelle brèche dans la négociation des futurs accords de commerce international. Nous le faisons, mais l'actualité politique et notre énergie doivent constamment être mobilisées pour faire pression sur le gouvernement et l'appareil fédéral pour régler des problèmes de traitement de demandes de routine, qui devraient être banales, mais qui finissent par devenir des histoires d'horreur pour nos résidents tenus en otages par la machine canadienne.

Commençons par l'immigration. Non seulement l'entrée irrégulière par le Chemin Roxham augmente considérablement le nombre de personnes dont le Québec doit prendre soin, mais ces gens-là seront très nombreux à être expulsés à l'extérieur des frontières après une enquête qui peut durer plusieurs années. Plusieurs années où ces gens ont travaillé et se sont intégrés à la société québécoise. Si l'on considère en plus que ces pauvres gens ont dû payer des passeurs pour arriver ici, il y a dans toute cette histoire une hypocrisie épouvantable. Accueillons-les plutôt par la voie régulière aux postes frontaliers où ils ne seront pas menottés à leur arrivée et surtout, assurons-nous de traiter leur demande dans un délai raisonnable : voilà un message que nous n'entendons



pas souvent. Je pourrais vous parler d'un nombre incalculable de dossiers où des gens parlant français et ayant déjà un emploi qui les attend ici ne peuvent pas entrer. Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre, c'est pour le moins ironique, tout ça parce que le gouvernement fédéral est désorganisé et ne suffit pas à la tâche!

Je pourrais vous rappeler aussi la crise des passeports où plusieurs citoyens ont dû renoncer à leurs voyages et subir des pertes financières, simplement parce que le fédéral ne livre pas. Que dire des résidents permanents demandant une autorisation de voyager pour aller visiter leur mère mourante à l'étranger qui se retrouvent dans l'impossibilité de les voir une dernière fois à cause des retards de traitement dans la bureaucratie canadienne... Et l'exemple qui vient d'être donné en est un bien réel.

Parlons maintenant de chômage. Au moment où les demandes de travailleurs saisonniers sont nombreuses et/ou les délais et les histoires d'horreur se multiplient encore une fois, nous devons parfois, comme bureau de député, faire la démonstration qu'il s'agit d'un cas humanitaire pour faire débloquer des dossiers. Pendant ce temps, le gouvernement fédéral décide de réduire la semaine de travail de ses 750 agents de l'assurance-emploi d'une journée par semaine pour balancer sa fin d'année financière...

Et si on se gérait nous-mêmes? Ne pourrions-nous pas faire mieux? Ne serait-ce que de contrôler nos budgets sans avoir à mener un combat pour finir par obtenir la moitié des ressources nécessaires alors que nous payons suffisamment de taxes et impôts pour subvenir à nos besoins?

Je vous invite à réagir à cette chronique en m'écrivant au yves.perron@parl.qc.ca

Politique de participation citoyenne

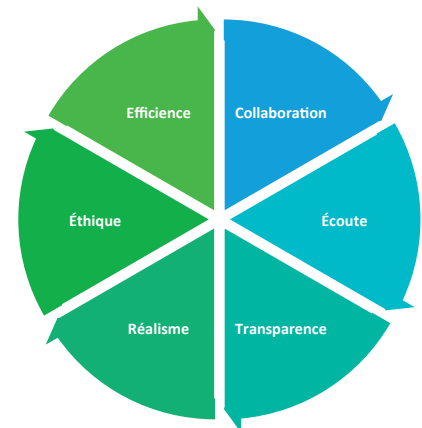
Le premier critère pour que les objectifs de cette politique se matérialisent, c'est l'accès à l'information. Depuis la création du service des communications en 2016, la Municipalité a grandement amélioré ses outils de communications avec ses citoyens. C'est un travail constant qui se poursuit tous les jours.

Une page du site Internet sera entièrement consacrée aux projets :

www.st-felix-de-valois.com/developpement/communaute/projets

Une évaluation de chaque projet municipal sera effectuée par le comité des relations citoyennes et des communications afin de déterminer le niveau de participation à fournir allant de l'information, à la participation active en passant par la consultation. L'évaluation est déterminée en fonction des impacts du projet sur la qualité de vie (environnement, sécurité, services, économie), les conséquences financières, l'acceptabilité sociale, le territoire touché, le budget et le cadre légal ou réglementaire. Le comité émet ses recommandations au conseil qui valide la démarche à suivre.

Valeurs



YVES
Perron
DÉPUTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ

f i g y t

yvesperron.quebec



**TOUS
POUR
LE QUÉBEC.**

1 866 311-1210 | 819 228-1210 | yves.perron@parl.gc.ca



La Municipalité participe au Défi ski Nicoletti pneus & mécanique le 18 mars prochain. En plus de favoriser la pratique d'activité physique en plein air, l'événement sert à financer le Fonds Pier-Luc Morin pour les installations de la MRC de Matawinie, comprenant 4 CLSC, 4 centres d'hébergement, 2 centres de réadaptation et les services externes psychiatriques pour adultes; ainsi que la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière. Contribuez à l'équipe, contribuez à la cause! www.jedonneenligne.org

Bénévole de l'année

C'est déjà le moment de penser à déposer une candidature aux prix de la Soirée des bénévoles du 28 avril. Date limite pour déposer sa candidature : 31 mars 2023

- Bénévole recrue de l'année (bénévole qui a commencé son engagement entre avril et mars de l'année en cours.)
- Bénévole de l'année (bénévole dont l'implication au cours de la dernière année est exceptionnelle et a fait une différence)
- Bénévole jeune (bénévole de moins de 25 ans dont l'implication au cours de la dernière année est exceptionnelle et a fait une différence)
- Grand bénévole (pour souligner l'implication exceptionnelle d'un(e) bénévole sur une longue période (au moins 10 ans) et auprès de plusieurs causes ou organismes (au moins trois).

Formulaire : <https://bit.ly/3KvrQQ2>



Maraîcher de St-Félix à votre service depuis 2008!

Nous faisons la **LIVRAISON À DOMICILE** de votre panier de fruits et légumes biologiques **TOUTE L'ANNÉE.**

Seulement ce que vous aimez, quand vous voulez!
Pas de contrat, **QUALITÉ** et **FRAÎCHEUR GARANTIE.**

Nous offrons aussi du café, du miel, du sirop d'érable, les produits laitiers de La Vallée Verte, le pain de La Grigne, les pousses fraîches de la Ferme La Vraie Vie et bien plus encore.

Vous ne voulez pas de panier, mais aimeriez venir chercher vos produits?
Téléphonez-moi pour prendre rendez-vous:

450.889.8680

Mon Panier Bio



330 rang des forges est,
St-Félix de Valois

monpanierbio.com

Yan Beaudry,
votre jardinier-maraîcher dévoué!



Semaine des enseignants

Du 5 au 11 février, ce sera la semaine des enseignantes et enseignants. Un grand merci à tous de travailler pour la réussite éducative de nos enfants, un grand merci d'être ces porteurs de vocation, ces guides pour le développement de nos enfants.



Politique de reconnaissance et de soutien à la communauté

Résultat des tirages dans le cadre du programme d'implication des organismes lors des activités.

Nom	Activité
37 ^e groupe scout Nord Joli	Fête d'hiver
CAPME	Fête nationale (bar)
Club quad Mégaroues	Fête nationale (nourriture)
Association de soccer	Vendredi en musique : 14 juillet
AFÉAS	Vendredi en musique : 21 juillet
La Croisée Matawinie	Vendredi en musique : 11 août
Cœurs Solidaires	Vendredi en musique : 25 août

Notez que les pourboires et les profits recueillis lors des événements sont versés à ces organismes. Le montant amassé en cours d'année est remis en parts égales à tous les organismes qui ont contribué à nos activités. Une bonne façon de les soutenir!





Coiffure & Bronzage
Hola Sol

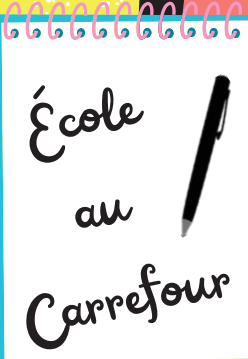
450 889-1888
5306, rue Principale (suite 101)
Saint-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0

Virginie, notre nouvelle barbière et coiffeuse pour femme



Bronzage 18 ans+





TU DÉSIRES FAIRE UN RETOUR À L'ÉCOLE
Pour te diriger vers un DES ou te diriger vers un DEP.

TU AS ENTRE 16 ET 35 ANS.
T'as décroché, t'as des responsabilités, tu veux remettre de l'ordre dans ta vie ou t'as peu de temps à investir.

TU DEMEURES EN MATAWINIE.
Saint-Côme, Sainte-Marceline-de-Kildaire, Saint-Alphonse-Rodriguez, Saint-Damien, Saint-Jeande-Matha, Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Émilie-de-l'Énergie, Sainte-Béatrix, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints

CONTACTE-NOUS POUR T'INFORMER

Carrefour JEUNESSE EMPLOI MATAWINIE

Un moyen alternatif de scolarisation
Ton parcours sera personnalisé et adapté à ta réalité.

Tout pour faciliter tes démarches
Halte-garderie (Maison de la famille Défi-Famille Matawinie)
Soutien tout au long de ton parcours
Participation minimale de une demie journée/semaine

Une opportunité de socialiser
Viens rejoindre d'autres jeunes dans une situation similaire à la tienne.

1-450-886-9220 #20
@nathalie@cjematawinie.qc.ca
www.cjematawinie.qc.ca
Carrefour jeunesse-emploi Matawinie

Québec



CONSEIL 4220 DES CHEVALIERS DE COLOMB

Soirée dansante et souper

Le conseil 4220 des Chevaliers de Colomb vous convie à une soirée de danse avec souper le 25 février 2023 à partir de 17h au centre Yvon-Sarrazin.

Pour réservation:
cdec4220@hotmail.com
Michel Dubeau 450 757-1619
Sylvain Trudel 450 889-2240
René Girard 450 758-0104

Semaine de la relève coopérative

12-18 FÉV. 2023

Fais une différence positive dans ton milieu, implique-toi dans un projet coopératif! C'est ça

L'EFFET COOP

Office municipal d'habitation de Matawinie (OMH)

Les offices d'habitation gèrent et administrent les habitations à loyer modique (HLM), mais ils s'occupent également de plusieurs programmes d'habitation.

- Programme de supplément au loyer (PSL).
- Logement abordable Québec (LAQ).
- Service de référence.
- Programme Accès Logis Québec.

Pour les personnes seules, les personnes âgées et les familles à faibles revenus ou à revenus modérés, communiquez avec l'OMH pour savoir si vous êtes éligibles à l'un des programmes.

450 834-3317

info@ohmatawinie.com

Clinique d'impôt

La Ruche St-Damien

Conditions d'admission : selon les critères du programme PCBMI, la personne doit apporter ses formulaires de déclarations, tous relevés pertinents.

Gratuit, se présenter du jeudi au samedi entre 10 h à 15 h

Contact : 450 835-9228 / 7221, chemin Beaulieu, Saint-Damien

Pour découvrir les critères du programme PCBMI : <https://bit.ly/3tNkHEQ>



CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1^{er} mars 2023 inclusivement. Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi



* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} mars 2023 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 12, 19 et 26 janvier; les 2, 9, 16 et 23 février; et le 9 mars 2023. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.